



HAL
open science

**Livres de seconde main, culture de second plan ?
Interrogations sur la bibliothèque bourgeoise à l'aube du
XVe siècle (Le Mesnagier de Paris), à paraître en 2023
dans The book as an object of cultural transfer in early
modernity: actors, trade, practices. Study Day
organised by Helga Meise, 3 juin 2022.**

Karin Ueltschi

► **To cite this version:**

Karin Ueltschi. Livres de seconde main, culture de second plan ? Interrogations sur la bibliothèque bourgeoise à l'aube du XVe siècle (Le Mesnagier de Paris), à paraître en 2023 dans The book as an object of cultural transfer in early modernity: actors, trade, practices. Study Day organised by Helga Meise, 3 juin 2022.: Livres de seconde main, culture de second plan ? Interrogations sur la bibliothèque bourgeoise à l'aube du XVe siècle (Le Mesnagier de Paris), à paraître dans un ouvrage collectif en anglais, sous la direction de Helga Meise: The book as an object of cultural transfer in early modernity: actors, trade, practices (2023). 2023. hal-04230696

HAL Id: hal-04230696

<https://hal.science/hal-04230696>

Preprint submitted on 6 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À paraître en 2023 sous le titre
« Second-hand books, second-rate culture? The library of a bourgeois at the dawn of the
15th century (*Le Mesnagier de Paris*) »,

dans *The book as an object of cultural transfer in early modernity: actors, trade, practices*.
Study Day organised by Helga Meise, 3 juin 2022.

Livres de seconde main, culture de second plan ? Interrogations sur la bibliothèque bourgeoise à l'aube du XV^e siècle (*Le Mesnagier de Paris*)

Introduction

On s'est beaucoup intéressé aux bibliothèques des grands princes et de l'aristocratie en général¹ ; des pionniers se sont également penchés sur les bibliothèques privées, notamment celles des demoiselles et autres princesses² : c'est que nous disposons de sources, de catalogues, de correspondances, voire des fonds eux-mêmes pour mesurer les goûts et la culture respectifs de ces microcosmes. Or, il est un milieu qui émerge au XIII^e siècle, la bourgeoisie, caste que l'on peut caractériser par deux traits en particulier : sa relative aisance matérielle et sa soif d'instruction. Ainsi, s'intéresser à l'essor des bibliothèques privées de la bourgeoisie, pour lacunaires que soit notre documentation, est aussi une manière d'interroger une mutation majeure de la société qui, à terme, fera de cette population un vecteur essentiel de la conservation et du transfert culturel.

Il est vrai que notre sujet – le cas insolite d'une maisonnée bourgeoise de la fin du XIV^e siècle – se place en marge du cadre de ce colloque qui s'inscrit dans la première modernité. Considérons donc que le *Mesnagier de Paris* en constitue une manière d'antichambre, ses prémisses et fondations ; examinons ce socle, même si nous devons nous contenter d'informations en pointillé car il s'agit de distinguer une bibliothèque réelle (contenant des livres-objets) d'une bibliothèque virtuelle (les références nombreuses qui émaillent le texte).

Présentons rapidement le *Mesnagier de Paris*. Ce que Mario Roques³ avait appelé « une curieuse bible domestique » est l'œuvre d'un Bourgeois vieillissant qu'il a rédigée autour de 1393⁴ : l'auteur se propose de dispenser un *enseignement général* à la toute jeune femme – elle

¹ S. Fourcade, *La noblesse à la conquête du livre. France, v. 1300 - v. 1530*, Paris, Honoré Champion, 2021.

² Référence aux travaux de Helga Meise, notamment *Sophie von La Roche Lesebuch*, édition établie et présentée par Helga Meise en collaboration avec Claudia Bamberg et Andreas Jacob, Frankfurt am Main, Ulrike Helmer Verlag, 2005 ; *Das archivierte Ich. Schreibkalender und höfische Repräsentation in Hessen-Darmstadt 1624-1790*, Darmstadt, Hessische Historische Kommission, 2002.

³ M. Roques, « Traduction françaises des traités moraux d'Albertano de Brescia – *Le livre de Mellibée et de Prudence* par Renaut de Louhans », dans *Histoire Littéraire de la France*, t. XXXVII, Paris, Imprimerie nationale, 1936, p. 502.

⁴ *Le Mesnagier de Paris*, éd. G. E. Brereton et J.M. Ferrier, trad. et notes K. Ueltschi, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques » (1994) 2010.

a quinze ans – qu’il vient d’épouser. Donner un enseignement de comportement et de culture générale, tel est le projet exposé dans le Prologue. Ce texte hétéroclite traite en effet une foule de sujets, conventionnels pour la plupart, et qui font écho à une ancienne et longue tradition didactique destinée aux femmes. À la fois aux antipodes des *scriptoria* monastiques et des cours seigneuriales, nous trouvons en plein cœur des grandes problématiques posées par la « vulgarisation » du savoir adapté à un public laïc, « bourgeois ». Il y est, certes, question de vertus théologiques et de péchés mortels – les chapitres liminaires –, mais surtout de leurs conséquences pratiques. Ainsi, le lecteur est confronté à des questions comme la vêtue *honneste* ou les regards effrontés, l’*yconomie* domestique et le *chastoïement* des chambrières ; il y trouve côte à côte et sans cloisonnement marqué, les matières à instruction canonique et celles qui relèvent de la culture matérielle et domestique : *autorserie*, cuisine, jardinage, mais aussi la chasse aux mouches et autres puces, une morale conjugale et sociale, ou encore cette somptueuse collection d’« astuces » dirions-nous aujourd’hui, comme la manière d’évaluer l’âge d’un lièvre au nombre de trous qu’il a sous la queue (II, iv, 22), d’empêcher un chien d’aboyer (III, ii, 4) ou encore de changer la couleur du vin (II, v, 319). Le *savoir utile* est ainsi présenté comme un ensemble encyclopédique dont la réalité elle-même se charge d’assurer la cohérence ou du moins le continuum.

Mais notre manuel possède bien des parts d’ombre qui nous obligent à le manier avec circonspection⁵, à commencer les problématiques ayant trait aux livres. Comment fonctionne le transfert culturel à l’aube de la modernité en l’absence de livres au sens d’« objets », ou du moins dans un contexte de très grande rareté ? Comment la connaissance entre-t-elle dans les foyers ? Car en effet, toute la question est de savoir si nous parlons du livre au sens matériel et corporel du terme, ou d’une entité abstraite qui incarne ce que nous appelons « culture », « savoir », « connaissance ». Au moment où nous saisissons le problème, il reste un cap à franchir de l’un à l’autre.

I. L’appropriation de la connaissance : le contexte

En cette fin du Moyen Âge, l’instruction est un vrai sujet dans les sphères supérieures de la société, l’apprentissage de la lecture vivement encouragé dans tous les milieux, et particulièrement chez les filles⁶. Mais le livre reste rare et donc très cher ; cela ne changera

⁵ Cf. à ce propos K. Ueltschi, « Le Mesnager de Paris : vers une écriture du quotidien ? », E. Rassart, J.-P. Sosson, C. Thiry et T. Van Hemelryck éd., *La Vie matérielle au Moyen Âge. L’apport des sources littéraires, normatives et de la pratique*, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 245-260.

⁶ G. Hasenohr, « Les lectures religieuses des laïcs dans la France du XV^e siècle : norme et pratique, lumières et ombres », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e siècle)*, assemblés

qu'avec l'arrivée des livres imprimés et leur pénétration dans toutes les strates de la société. Or, notre auteur se préoccupe des lectures de sa jeune femme dans son programme d'éducation. Il lui recommande la fréquentation de la *Bible* (entendez *historiale*⁷), de la *Légende dorée*, de l'*Apocalypse*, de *La Vie des Pères* : il lui demande surtout de consulter les « quelques bons livres en français que je possède » sans les nommer, à notre grand regret :

[« Et atant, chiere suer, vous souffise de ceste matiere. Car le sens naturel que Dieu vous a donné, (...), les predicacions et sermons que vous orrez en vostre parroisse et ailleurs, la Bible, la Legende Doree, l'Apocalice, la Vie des Peres et **autres pluseurs bons livres en françois que j'ay**, dont vous estes maistresse pour en prendre a vostre plaisir, vous donra et atraira parfondement le remanant. » (I, iii, § 118, p. 128).]

Clairement, la question du « corps du livre » est posée.

Essor bourgeois et enseignement

L'essor de la ville – et donc de la bourgeoisie (fonctionnaires, marchands, légistes) – ne va pas seulement de pair avec celui des universités ; à partir du XII^e siècle, les écoles « élémentaires » se multiplient dans les villes et aussi, dans une proportion moindre, dans les campagnes. La fabrication du livre elle-même sort du monastère et s'organise en ville, en même temps d'ailleurs que son contenu se fait plus profane. Se pose donc la question de la circulation de la « culture », celle de la perméabilité des sphères socio-culturelles également : la fameuse pratique de l'*exemplar*⁸ semble en effet essentiellement universitaire, et les textes ainsi multipliés sont d'abord ceux au programme des facultés. En d'autres termes, ces contenus sont peu susceptibles d'entrer dans les maisons bourgeoises : culture générale et spécialisation scientifique visent un lectorat distinct. Au demeurant, les manuscrits continuent à se diffuser lentement, ce qui entraîne un décalage entre la production intellectuelle d'une époque et la réelle pénétration des nouvelles idées et connaissances dans le tissu social. L'on avance le chiffre moyen de deux à trois volumes par foyer.

et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin-Labie, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, (Texte, Codex & Contexte, XXI), 2015, p.147-148.

⁷ À Paris, entre 1230 et 1260, est entrepris la première traduction ou plutôt compilation de la Bible en français, désormais appelée *Bible française* ou *Bible historique complétée* à partir de collectes de fragments de traductions que nous devons peut-être à des étudiants et des libraires. C'est cette Bible qui sera reproduite jusqu'à l'arrivée de l'imprimerie.

⁸ C'est le principe de « prêt par cahiers » : un texte soigneusement contrôlé au préalable est érigé en *exemplar* pour faire l'objet d'une copie en caractères assez gros en vue de minimiser les erreurs de transcription. Cet *exemplar* est ensuite divisé par cahiers, les *speciae* (ou *peciae*, morceaux, pièces) qui sont prêtés aux étudiants, ce qui permet la multiplication de la copie simultanée d'un même ouvrage et en accélère donc significativement la diffusion.

À l'époque de notre Bourgeois, les rudiments de la lecture et de l'écriture comme du calcul sont dispensés aux enfants soit dans le cadre de la maisonnée – la mère joue un rôle très important dans cet apprentissage – soit hors cadre familial, à partir de sept ans environ⁹, à la *Parva Scola*. À neuf ou dix ans, il sait lire et écrire le latin. Il va surtout mémoriser un grand nombre de phrases et d'aphorismes, de proverbe et de sentences. Puis, entre dix et quinze ans, il entre à la *Magna Scola* et approfondit le cycle de la grammaire en étudiant Priscien (*Institutiones grammaticae*), Horace, Sénèque, Juvénal, les Distiques du Pseudo-Caton, et Ovide (le « moralisé¹⁰ »). À l'issue de cette formation, la plupart des écoles cléricales congédient leurs élèves qui entament alors leur spécialisation professionnelle.

Or, les spécialistes l'ont souligné : « le bourgeois tourne le dos à l'Université¹¹ » ; ils sont peu nombreux à fréquenter l'université, les écoles cathédrales ou les écoles canoniales pour y poursuivre les deux cycles des arts libéraux ; on a d'ailleurs également souligné le rôle limité de la bourgeoisie dans l'essor artistique¹². Or, si nous avons des raisons de penser que notre Bourgeois évoluait dans les sphères de l'administration royale, le monde judiciaire ou l'armée peut-être, nous ne saurons jamais concrètement quelle a été sa spécialisation : l'auteur du *Mesnagier* s'appuie sur une tradition didactique ancienne qu'il accommode à son sujet – l'instruction d'une épouse – mais que parfois il copie tout simplement. S'il avait accès aux livres, il pouvait les copier lui-même, les faire copier ou les acheter de seconde, voire troisième ... main¹³. Il y avait également les bibliothèques publiques comme celui du collège de la Sorbonne ; s'il est peu probable que l'accès à ces collections ait été public, i.e. non restreint aux clercs, universitaires et autres étudiants, un fonctionnaire du roi (au sens large) comme notre Bourgeois pouvait sans doute y accéder ponctuellement en frappant aux bonnes portes.

D'après ce qui transparaît dans son ouvrage, notre bourgeois possède certainement la culture générale moyenne et représentative de son époque et de son milieu, avec ceci de remarquable que l'enseignement de la morale connaît un net infléchissement vers celui des bienséances et tout ce qui est relatif au comportement en société. Les matières « pratiques »

⁹ Cf. Th. Dutour, *La Ville au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 223. Pour approfondir : P. Riché, *Écoles et enseignement dans le haut Moyen Âge, Fin du V^e siècle-milieu du XI^e siècle*, Paris, (1979) 1999 ; D. Alexandre-Bidon et M.-Th. Lorcin, *Système éducatif et cultures dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, Gap, Ophrys, 1998 ; J.-M. Mehl, *Des jeux et des hommes dans la société médiévale*, Paris, Champion, 2010.

¹⁰ M. Possamaï-Pérez, *L'Ovide moralisé : essai d'interprétation*, Paris, Champion, 2006. *Ovide Métamorphosé. Les lecteurs médiévaux d'Ovide*, L. Harf-Lancner, L. Mathey-Maille et M. Szkilnik (dir.), Paris, Presse de la Sorbonne nouvelle, 2009.

¹¹ J. Favier, *Le Bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2012, p. 569.

¹² Il se cantonne « dans les domaines de la production vulgarisée » et s'exerçait essentiellement « de manière collective ». G. Duby, *Le temps des cathédrales. L'art et la société, 980-1420*, Paris, Gallimard, 1976, p. 239.

¹³ Voir G. Hasenohr, « L'essor des bibliothèques privées aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Histoire des bibliothèques françaises, I, Les bibliothèques médiévales*, dir. A. Vernant, Paris, 1989, p. 225.

surtout y tiennent une large place, annonçant l'esprit de la future bibliothèque bleue : gestion ménagère et domestique, jardinage, cuisine. L'épouse doit tout connaître : c'est ainsi que l'auteur se justifie, en s'excusant même, de placer dans son ouvrage un *exemplum* cruel comme *Grisélidis*, une référence littéraire en somme plutôt qu'un modèle à suivre¹⁴. En effet, il nous faut à présent parler de la pratique de la référence qui nous entre-ouvre la bibliothèque du moins « virtuelle » de notre auteur.

II. Quels livres ? La pratique de la référence du *Mesnagier*

Si le livre connaît, à l'époque du moyen français (XIV^e-XVI^e siècle), une diffusion croissante dans les milieux bourgeois professionnels (médecins, juristes, universitaires), les bibliothèques des particuliers restent maigres, on l'a vu : deux à trois exemplaires en moyenne : « seule une infime partie des testaments émanant de bourgeois, de marchands de gens de métier, fait allusion à des livres, attestant du même coup la rareté de l'écrit non utilitaire et l'existence d'embryons de bibliothèques dans des intérieurs¹⁵ ». Ainsi, dans les testaments, on lègue le plus souvent un à trois livres seulement ; ce chiffre va augmenter très lentement, même si l'on peut trouver des exceptions, à l'instar du médecin Astruc del Sestier qui a partagé, en 1439, entre ses deux enfants¹⁶, sa bibliothèque de 179 ouvrages : grammaires, traités spécialisés dans différentes disciplines professionnelles comme la médecine ou le droit, enfin, des ouvrages de piété et d'édification.

Cependant, le manuscrit médiéval ne reste pas enfermé dans la « librairie » de son propriétaire. Au contraire, il passait de maison en maison : nous avons des exemples concrets concernant la librairie du duc de Berry¹⁷ dont nous savons qu'il possédait des titres qui sont utilisés par notre Bourgeois auteur (en particulier *Le Livre du Chevalier de La Tour Landry* pour l'enseignement de ses filles, *Le Livre des propriétés des choses* de Jean Corbechon et *Le Viandier* dit de Taillevent¹⁸) ; la tentation est grande d'imaginer que notre auteur, au service du prince du moins par intermittence, les lui ait empruntés... Mais cela ne résout pas notre question centrale : *quid* de sa bibliothèque personnelle ? – Ce sont tout d'abord des titres et des noms.

¹⁴ Le bourgeois renvoie à Pétrarque ; il est cependant possible que ce conte cruel ait été inventé de toutes pièces par les Franciscains : l'histoire est donc d'origine savante, et latine. Philippe de Mézières à la même époque l'adaptera lui aussi en français. Cf. M.-G. Grossel, « Sainte paysanne et épouse fidèle : l'image de Grisélidis à l'épreuve des Miroirs de mariage », dans D. Buschinger (éd.), *Autour d'Eustache Deschamps*, Amiens, Presses du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie-Jules Verne, 1999, p. 104.

¹⁵ G. Hasenohr, « L'essor des bibliothèques privées aux XIV^e et XV^e siècles », art. cit., p. 242.

¹⁶ D. Nebbiai, *Le discours des livres. Bibliothèques et manuscrits en Europe, IX^e – XV^e siècles*, Rennes, P.U.R., 2013, p. 203.

¹⁷ « Il passait de main en main » : voir des exemples chez Françoise Autrand, *Jean de Berry*, Paris, Fayard, 2000, p. 437-438.

¹⁸ Cf. *ibid.*, p. 466 et 469.

Des noms

Les références bibliographiques de notre auteur sont les « classiques » de son époque ; en voici les principales : La Bible, la *Légende dorée*, *La vie des pères*, saint Augustin, saint Grégoire, l'*Histoire de la Bible* de Pierre le Mangeur, Tite Live, l'historien Flavius Josèphe, le *Catholicon*, le *Décret* de Gratien, l'histoire de *Grisélidis* (Pétrarque), les *Sept Sages de Rome*, le *Songe de Scipion*, le *Roman de la Rose*, le *Jeu des échecs moralisé* de Jacques de Cessoles, le *Chemin de pauvreté et de richesse* de Jean Bruyant, *Mélibée et Prudence*. On peut ajouter à cette liste quelques « mentions » comme Cerxès, Paul Diacre, Bertran le Viel.

À titre de comparaison, le maître de Charles VI, Philippe de Mézières, a constitué pour son royal élève, une bibliographie d'étude (et là, on peut tabler sur l'existence de « vrais » livres) : l'Ancien Testament pour la culture religieuse et politique ; Aristote, Sénèque, Boèce en philosophie ; pour l'histoire Tite-Live, Valère-Maxime et Flavius Josèphe, enfin, saint Augustin. Or, il est significatif que les références proprement philosophiques manquent chez notre bourgeois auteur. On n'y trouve pas non plus d'allusion à la production arthurienne et autres ouvrages « remplis de bourdes » comme s'exprime le vieux maître de Mézières qui dissuadait fermement son royal élève de s'y fourvoyer¹⁹ (en vain semble-t-il car on sait qu'il appréciait fort *Le Conte du Graal* et le *Lancelot* de Chrétien de Troyes) ! Le Bourgeois ne fait pas non plus référence à un ouvrage pourtant très en vogue de son temps, les *Grandes Chroniques de France* : pourtant, on a peine à croire qu'il les ait ignorées si nous supposons qu'il était en fonction dans l'administration royale ou l'armée. Les jugeait-il sans intérêt pour l'instruction d'une dame ? Et pourtant, une contemporaine de la jeune épouse, Christine de Pisan (1364-1430), prouve que les femmes peuvent s'intéresser passionnément à l'histoire de leur pays, voire à la politique, d'ailleurs, le duc de Bourgogne, oncle de Charles VI et frère de Jean de Berry, fait lire à la jeune épouse du roi les *Grandes Chroniques* pour lui apprendre son métier de reine²⁰ ! Mais pour le Bourgeois, ce n'est clairement pas un sujet pour dames !

Il y a d'autres grands absents, les auteurs contemporains en particulier, on l'a dit : les difficultés de diffusion expliquent le décalage chronologique entre la production et la pénétration d'un ouvrage dans la société – cela ne changera véritablement qu'avec l'essor des textes imprimés ; les manuscrits circulent difficilement, et en milieu clos. Notre auteur a-t-il seulement lu *Le livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* ? A-t-il lu Eustache Deschamps, notamment son *Miroir de mariage* (1381-1389) ? En tout cas, il ne le

¹⁹ Chez F. Autrand, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 28.

²⁰ Cf. *ibid.*, p. 170.

cite pas ; tous ces noms ne constituent sans doute pas un bagage culturel nécessaire ou souhaitable pour une jeune épouse bourgeoise, aussi peu d'ailleurs que les ouvrages traitant de l'amour, sujet qui occupe dans les autres manuels de savoir-vivre médiévaux une place si importante²¹. Tenons-nous ici un indice de la spécificité de la culture bourgeoise, de la morale bourgeoise surtout dont le souci principal est la bonne réputation ? Rien de plus dangereux en effet que tous ces courants littéraires et courtois pour l'honorabilité de la femme et du nom, d'ailleurs, plusieurs allusions au caractère néfaste de la fréquentation de jeunes damoiseaux vont dans ce sens ! Ainsi donc, la culture littéraire bourgeoise, telle qu'elle est présentée ici, s'arrête aux portes de l'amour. Enfin, une autre caractéristique de cette bibliothèque est qu'elle est moins diversifiée que les exemples aristocratiques que nous connaissons²².

Mais surtout, la question des livres que notre auteur a tenus véritablement entre ses mains reste complètement ouverte : nous ne saurons jamais le nom de ces « bons livres en françois que j'ai ». Pour confectionner son *Mesnagier*, a-t-il demandé, comme son homologue, le Chevalier de la Tour Landry²³, à un secrétaire de lui préparer des documents sur lesquels s'appuyer ? En a-t-il emprunté à son entourage, voire aux bibliothèques publiques ? En tout cas, notre auteur accumule noms et titres comme pour édifier le catalogue idéal d'une bibliothèque privée, une somme de références indispensables. Mais bien souvent, ses citations et références sont imprécises : il est fort à parier qu'il s'appuyait sur des copies approximatives, de seconde main, ou des synthèses, enfin, sur sa mémoire et les « bruits culturels » diffus qui gravitent autour de lui.

Inversement, il arrive régulièrement à notre auteur d'« emprunter » des passages à des autorités sans le dire, tout comme le Chevalier de la Tour Landry n'évoque jamais sa source principale, le *Miroir des Bonnes Femmes*. Ce n'est peut-être pas une omission délibérée, tant la séparation entre « opinion », culture personnelle d'une part, et autorités scripturaires d'autre part reste floue. Enfin, notre Bourgeois peut également attribuer la paternité d'un propos à un auteur de manière purement factice : l'argument d'autorité fonctionne en soi, comme un acte de langage ; il est un vecteur de transmission culturelle à part entière, sans doute aussi efficace qu'un livre de peau et d'encre. D'ailleurs, a-t-on alors seulement les moyens de vérifier ? – Ainsi donc, le Bourgeois perpétue une pratique héritée des clercs du Moyen Âge et puise dans

²¹ C. Roussel, « Le legs de la rose », A. Montadon (dir.), *Pour une Histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1994, p. 3.

²² G. Hasenohr, « Les lectures religieuses des laïcs dans la France du XV^e siècle », art. cit., p.155.

²³ Dans le Prologue à son *Livre pour l'enseignement de ses filles* (1371-1372), le chevalier de la Tour Landry explique qu'il a demandé à deux prêtres et à deux clercs de rassembler des ouvrages pour son entreprise qu'il possédait dans sa bibliothèque : « Si leur fiz mettre avant et traire des livres que j'avoie (4, 14-15), en somme un travail documentaire préalable.

un vivier de *topoi* en circulation libre si l'on peut dire, comme dans une bourse commune ; de « corps de livre », guère de traces autres qu'un nom. Les auteurs n'ont certainement pas l'impression de trahir ou de mentir. Ils pallient simplement l'absence de livres depuis trop longtemps pour que cette pratique puisse éveiller en eux des scrupules.

Un ouvrage de seconde qualité ?

On peut dégager six pratiques – de notre point de vue clairement distinctes – de la référence comme substitut à la vraie possession de livres, mais qui en réalité se confondent largement sous la plume de notre auteur : citer, paraphraser, faire allusion, résumer, adapter, enfin, commenter. On peut soupçonner notre auteur de souvent écrire de mémoire. C'est ici que se trouve la source de la fameuse mouvance du livre médiéval, et de bien des confusions. Ainsi, le trésor caché dans le champ et les *bonas margaritas*, les perles précieuses qui symbolisent le royaume des cieux (Matt. 13, 44-46) deviennent sous la plume de notre auteur la bonne épouse : « Par le trésor trouvé dans le champ et par la pierre précieuse nous pouvons comprendre chaque bonne dame vertueuse²⁴ ». Et s'il fait référence à saint Jérôme, on ne sait pas s'il faut entendre la Vulgate ou *L'Histoire de la Bible* de Pierre le Mangeur, voire une *Bible Historiale* (cf. note n° 8) – vous voyez la jungle référencielle : « On treuve en *Histoire* que saint Gerosme dit : « tantost apres la sepmaine des nopces pour Lye, Jacob prist Rachel²⁵ ». Autre exemple, la citation latine, suivie de la traduction française de la Genèse, est comme interrompue par une référence à l'*Istoire* :

« ... Dieu dist ainsi : *multiplicabo enumpnas tuas, et sub potestate viri eris et ipse dominabitur tui*. C'est adire : 'Je multiplieray tes paines. Tu seras soubz la puissance d'omme, et il avra seignourie sur toy'. L'*Istoire* dit que avant qu'elle peschat elle estoit bien aucunement subjecte a homme, pour ce qu'elle avoit esté faicte d'omme et de la coste d'icellui ; mais icelle subjection estoit mout douce et actrempee et naissoit de droite obeissance et fine volenté. Maiz aprez ceste maledicion elle fut du tout en tout subjecte (... , I, vi, § 14, p. 238).

Il est probable que notre auteur possédait un fragment de la *Bible historiale*, peut-être sa version *complétée*, c'est-à-dire la libre adaptation en français du texte de Pierre le Mangeur, réalisée par le chanoine Guyart des Moulins entre 1291 et 1295 ; Guyart émonde le texte du Mangeur

²⁴ De chascune bonne preudefemme Jesucrist ou .xiii^e. chappitre de l'Euangile saint Mahieu en une parabole dit ainsi : *Simile est regnum ceorum* (...). En ce chappitre mesmes dit Nostre Seigneur ceste parole : *Le Royaulme des Cieulx est semblable a l'omme marchant qui quiert bonnes pierres precieuses, et quant il en a trouvé une bonne et precieuse il va et vent tout quanaque il a et l'achate*. Par le tresor trouvé ou champ de terre et par la pierre precieuse nous pouons entendre chascune bonne preudefemme (I, iv, 2, p. 132). Remarquons aussi qu'on a peut-être affaire à un amalgame avec un autre passage biblique, le *Livre des Proverbe* qui dit que « la femme vaillante » est « infiniment plus précieuse que les perles » (Proverbes, 31, 10).

²⁵ I, v, § 16, p. 172.

des développements philosophiques tout en conservant de son modèle l'utilisation d'illustrations (*exempla*) extérieures aux Écritures. En tout cas, ces huit cents manuscrits conservés parlent d'eux-mêmes de l'immense et durable succès de cette œuvre de vulgarisation et traduction des principaux livres de la Bible et qui fournit jusqu'à la fin du Moyen Âge, plus que la Bible elle-même, les principales références de l'histoire sacrée : c'est d'abord une histoire tout court aux yeux des laïcs auxquels elle s'adresse, une succession d'histoires, une bible historiée ; une bible des pauvres²⁶.

Cet exemple montre avec simplicité la difficulté, voire l'impossibilité qu'il y a à remonter aux sources précises de notre auteur et illustre parfaitement la pratique du renvoi ainsi que l'argumentation didactique de l'époque : elle dit surtout qu'il n'a pas eu entre ses mains l'original. De telles pratiques peuvent donc très facilement aboutir à des textes « faussés » ; ce n'est pas tant une maladresse voire une « fraude » qu'une confusion typique entre un texte et ses gloses. Ces transmissions de seconde main peuvent aboutir occasionnellement à de petites curiosités, à l'instar de l'épisode du plat de lentilles concédé à Jacob par Ésaü contre le droit d'aînesse que notre auteur a accommodé à sa sauce :

« La quarte branche de glotonnie si est quant la personne mengue si gloutement d'une viande qu'elle ne la mache point ; ains l'engloutit ainsi comme toute entière, et plus tost qu'elle ne doit. Si comme dit l'Esriture de Esau qui fut le premier né de tous ses freres, qui se hasta si de mengier que peu s'en failli qu'il ne se estrangla²⁷. »

Pas trace de cet étranglement dans la Vulgate (Gen. 25, 33-34) qui ne mentionne que la grande faim et l'épuisement d'Ésaü qui l'ont incité à conclure le marché que l'on sait : « Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob, qui lui donna du pain et du brouet de lentilles. Il mangea et but, il se leva et partit. »

Cette utilisation libre d'un vivier thématique donne un air de « déjà-vu » à bien des textes sans que l'on puisse précisément identifier ni la source originelle, ni le nombre d'intermédiaires. *Le Mesnagier* fait ainsi écho à plusieurs extraits du *Chastoiement des dames* de Robert de Blois ; dans les deux textes, on prodigue des conseils relatifs à la contenance en allant à l'église (*ou aillours*) : l'un évoque l'allure mesurée que la dame doit adopter, (il faut en particulier éviter le *trot* et le *cors*), et *tot droit devant vos esgardez* (v. 81), pour éviter tout *fol regard* (v. 162) tandis que le *Mesnagier* peint « *ces foles hardies qui vont baudement le col estendu comme serf en lande et regardent de travers comme cheval desréé* (I, iii, § 117, p.

²⁶ Cf. A. Loba, *Le réconfort des dames mariées. Mariage dans les écrits didactiques adressés aux femmes à la fin du Moyen Âge*, Poznan, Université Adam Mickiewicz (série « Filologia Romanska n° 46), 2013, p. 93.

²⁷ I, iii, § 93, p. 106.

128). On peut faire le même constat avec bien des passages du *Livre du chevalier de la Tour Landry*. Tous ces éléments participent d'une des principales caractéristiques du livre médiéval – au sens concret du terme : la grande instabilité de son contenu, qui caractérise par conséquent la transmission culturelle en la frappant du sceau de la *variance*.

Au demeurant, le décalage fréquent entre la source et la « paraphrase » ou glose que notre auteur en présente pourrait aussi être le fruit d'un souci pédagogique de « vulgarisation » : il s'agit d'être clair, et incisif aussi – quitte à inventer une scène d'étranglement –, il s'agit d'opérer un choix, il s'agit de tirer des théories les seules déductions pratiques : la culture pour notre Bourgeois, avant d'être un *delectare*, est clairement un *prodesse*, une chose utile ! Elle est aussi et surtout une chose maniable et plastique, que l'on peut adapter....

III. Une appropriation culturelle originale

Des siècles avant Balzac, le quotidien dans sa nudité (voire une certaine « trivialité »), entre de tout son corps dans les pages du livre ; une nouvelle dimension de réel entre en collision avec la culture livresque ancestrale et écrit ainsi – jolie pirouette alors que la carence de livres reste chronique – une nouvelle page des bibliothèques. Ainsi, plutôt que de recourir à une argumentation subtile, savante et théorique, notre auteur recherche dans le « livre du monde » (cf. saint Bernard), entendez le réel, de quoi alimenter la démonstration, et enrichit ainsi le vivier de références de manière inédite. Ce faisant, il forge peu à peu un véritable transfert du savoir et de la « culture » en l'adaptant à son univers : nous ne sommes plus ni dans l'univers du fabliau, ni de la satire, ni même dans celui de la sagesse du *vilain* (entendez du paysan). Développons trois exemples : les vertus héroïques du quotidien ; le chien plutôt que le lion ; le bonheur domestique.

La galerie des modèles héroïques classiques voire stéréotypés s'enrichit dans notre manuel ; ainsi, une simple bourgeoise, Jeanne la Quentine, prend place à côté des littéraires Lucrèce et autres Susanne. Cette anecdote aux allures d'*exemplum* semble cette fois de première main : non seulement, nous ne connaissons pas d'autres attestations littéraires de cette histoire, mais nous avons tendance ici à ajouter foi à l'affirmation de l'auteur qu'il la tient de son père²⁸ : cette épouse de Thomas Quentin apprend que son mari *simplement et nycement folyoit*, qu'il entretenait une liaison avec une *povre fille* exerçant le métier de fileuse. Au lieu de faire un scandale, cette épouse exemplaire souffrit patiemment la situation sans que son mari s'aperçût que son secret n'en était plus un pour elle. Un jour, elle réussit à trouver l'endroit où logeait la

²⁸ *Lequel exemple je oys pieça compter a feu mon père, dont Dieu ait l'ame*. I, ix, § 3, p. 400.

jeune fille. Découvrant l'indigente chambre, sans *garnison quelzconques, ne de busches, ne de lart, ne de chandelle, ne de l'huyle, ne de charbon, ne de riens fors ung lit et une couverture, son thouret et ung pou d'autre mesnage* (§ 4, p. 402), elle décida de venir en aide à la pauvrete : « mon amie, lui dit-elle, je dois préserver mon mari de toute mauvaise rumeur ; soyez donc à votre tour discrète au sujet de votre liaison dans laquelle il se plaît, pour préserver son honneur, mais aussi le mien et celui de nos enfants. Je ferai de même à votre égard, décidée que je suis de vous aimer et de vous aider. En particulier il me tient à cœur que toutes les deux, nous veillions à son bien-être et à sa santé ». Nouvelle Sarah, nouvelle Rachel, elle envoie à celle qui aurait pu être sa rivale, méprisée et jalouée, de quoi équiper convenablement le petit ménage : ustensiles de toilette, bûches, linge de lit et de corps, avec toute une organisation pour changer régulièrement le sale contre du propre, le tout à l'insu du mari. Cette grandeur d'âme, inspirée à la fois par le souci de l'honneur mais aussi, certainement par une compassion sincère, sera récompensée par le retour au bercail du mari. Et enfin, et nous lui en savons gré, l'auteur nous rassure aussi sur le destin de la pauvre fileuse.

Second exemple : si le code héraldique qui s'est développé à partir du XII^e siècle a élu le lion comme emblème de noblesse par excellence à cause de sa richesse symbolique (et aussi un peu pour contrer l'ours teuton²⁹), notre manuel érige en parangon de vertus le chien, humble compagnon de l'homme et incarnation de la vertu de fidélité. Clairement, notre auteur connaît et apprécie cet animal, il n'a besoin d'aucun modèle ésopique ou autre Husdent littéraire pour composer ses lignes ; tout au plus, son expérience personnelle confirme la tradition.

Par Dieu, je vy a Nyort ung chien viel qui gisoit sur la fosse ou son maistre avoit esté enterré, qui avoit esté tué des Angloiz ; et y fut mené monseigneur de Berry et grant nombre de chevaliers pour veoir la merveille de la loyaulté et de l'amour du chien qui jour et nuyt ne se partoit de dessus la fosse ou estoit son maiste que les Angloiz avoient tué. Et luy fist monseigneur de Berry bailler .x. frans, qui furent baillez a ung voisin pour luy querir a menger toute sa vie (I, v, 30, p. 182).

Enfin, le *Mesnagier* exalte non la passion amoureuse qui pousse les personnes à toutes sortes d'excès, mais le simple bien-être domestique et conjugal, qui, au fil des lignes, peut s'apparenter à la définition d'un idéal. La maison, l'*ostel*, devient le centre de l'univers créé par notre auteur qui nous livre de précieuses informations concernant l'intendance, « l'économie domestique » et la « science de la maison³⁰ » ; ce qui est véhiculé ici n'est pas copie de traités savants. Admirons la précision avec laquelle sont décrites ces scènes humbles de la vie quotidienne où les serviteurs sont appelés par leur nom :

²⁹ Voir M. Pastoureau, *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Le Seuil, 2007.

³⁰ A. Loba, *Le réconfort des dames mariées*, op. cit., p. 99.

Et quant vous avrez sceu par dame Agnes la beguine ou maistre Jehan le despensier que le feu des cheminees sera couvert par tout, donnez a voz gens pour leurs membres temps et espace de repos. Et ayez fait adviser paravant qu'ilz ayent chascun loing de son lit chandellier a platine pour mettre sa chandelle, et les ayez fait introduire sagement de l'estaindre a la bouche ou a la main avant qu'ilz entrent en leur lit, et non mye a la chemise (II, iii, 18, p. 458).

Il y a également ces jubilatoires recommandations pour attraper les puces, mobilisant glues et potions répulsives : leur validité a été vérifiée par l'auteur lui-même, il l'affirme et nous avons la faiblesse de le croire, vu justement la « rusticité » de la matière et les marques stylistiques de subjectivité :

Et en esté gardez que en vostre chambre ne en vostre lit n'ait nulles puces : ce que vous pouez faire en six manieres, sicomme j'ay oy dire : (...) Qui aroit de nuyt ung ou plusieurs transsouers [*tranchoirs, i.e. tranches de pain*] qui feussent pardessus oins de glus ou de trebentine et mis parmy la chambre, ou milieu de chascun transsouer une chandelle ardant, elles se venroient engluer et prendre. L'autre, que j'ay essaye et est vray : Prenez du drap escru et le estendez parmy vostre chambre et sur vostre lit, et toutes les puces qui se y pourront bouter s'i prendont, tellement que vous les porrez porter avec le drap, et porter ou vous voudrez. *Item* des peaulx de mouton. *Item*, j'ay veu mettre des blanchects sur le feurre et sur le lit, et quant les puces, qui noires estoient, s'i estoient boutees, l'en les trouvoit plus tost parmy le blanc, et les tuoit l'en. (...) Car sachiez que j'ay essayé que quant les couvertures, pennes, ou robes ou il a puces sont enclos et enfermez secretement, comme en male bien lye estreictement de couroyes, ou en sac bien lyé et pressé, ou autrement mis ou compressé, que icelles puces soient sans jour et sans air et tenues a destroit, e ainsi se periront et mourront sur heure (I, vii, 3, p. 298-300).

Le chapitre « comment prendre soin de son mari et de la maison » est particulièrement savoureux :

Tout cela [endurer les peines des travaux extérieurs] ne lui fait rien parce qu'il est réconforté en pensant aux soins que sa femme prendra de lui à son retour, aux caresses, aux joies et aux plaisirs qu'elle lui prodiguera ou lui fera prodiguer en sa présence : le déchausser auprès d'un bon feu, lui laver les pieds, lui donner des chausses et des souliers propres ; et le faire bien manger et bien boire, le servir et l'honorer... (I, vii, p. 294).

Le soin de la maison n'est pas une fin en soi mais une des expressions de la tendresse conjugale. « *Et ainsi le garantissez et gardez de toutes mesaises, et luy donnez toutes les aises que vous pourrez penser* » (I, vii, 6, p. 302). Le livre de notre Bourgeois ajoute donc un chapitre inédit à la chaîne traditionnelle théologique comme littéraire et courtoise ! L'idéal prend corps. La culture se nourrit du réel le plus humble – du réel domestique.

Conclusion

Le *Mesnagier de Paris* constitue donc un bon indicateur non seulement du transfert laborieux du livre de la sphère cléricale puis aristocratique vers la bourgeoisie, mais également de l'irruption d'une nouvelle matière susceptible d'être érigée sinon en littérature au sens large

du terme – celui de l'époque – mais d'une nouvelle conception de la culture, élargie aux domaines du quotidien.

Notre ouvrage peut ainsi marquer le passage d'une pratique des références héritée d'un âge – où le livre est une rareté et le respect de l'Autorité une limite sinon un frein à la libre expansion de la pensée – à une intégration des réalités matérielles dans le corps du livre, en attendant sa multiplication à partir de l'ère de l'imprimerie qui arrivera une cinquantaine d'années plus tard. Et c'est en tant qu'*livre-objet* que le *Mesnagier de Paris* va intégrer les bibliothèques, celles de la bourgeoisie sans doute, peu à peu (mais dans ce domaine, nous n'avons guère d'inventaires et donc pas de preuves formelles), mais aussi de grands princes et d'illustres princesses, Marguerite de Navarre en premier lieu – enfin, c'est bien grâce à ce corps qu'il est parvenu jusqu'à nous !

Karin Ueltschi
Université de Reims - CRIMEL